RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01008
Numéro SIREN : 791 435 951
Nom ou dénomination : DEROSEM

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2021 sous le numéro de dépôt B2021/009810

"DEROSEM"

Société par Actions Simplifiée au capital de 200 euros

Siège social :
SAINT CHEF (38890) 3553 route de Chamont

Parc d'Activité des Balmes Dauphinoises

791 435 951 RCS VIENNE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Comptes certifiés conformes par la Présidence



BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	143 573	158	143 416	
Immob. en cours / Avances & acomptes	6 950		6 950	
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	150 523	158	150 366	
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	633 157		633 157	1 229 490
Fournisseurs débiteurs	4 269		4 269	
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 499		4 499	45 742
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	119 828		119 828	224 494
Autres créances	4 959		4 959	4 959
Divers				
Disponibilités	147 732		147 732	78 527
Charges constatées d'avance	176 256		176 256	176 329
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 090 700		1 090 700	1 759 540
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**1 241 224**	**158**	**1 241 066**	**1 759 540**

BILAN

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	200	200
Réserve légale	20	20
Report à nouveau	165 495	111 847
Résultat de l'exercice	-33 716	53 648
TOTAL CAPITAUX PROPRES	131 998	165 715
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	159 780	159 780
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	253 791	565 672
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 971	662 255
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	105 526	206 117
Dettes fiscales et sociales	105 526	206 117
TOTAL DETTES	1 109 068	1 593 825
TOTAL PASSIF	**1 241 066**	**1 759 540**

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	772 464	100,00	801 720	100,00	-29 256	-3,65
Autres produits	270 231	34,98	808 390	100,83	-538 159	-66,57
Total	1 042 695	134,98	1 610 110	200,83	-567 415	-35,24
CONSOMMATION M/SES & M						
Autres achats & charges externes	893 598	115,68	1 399 407	174,55	-505 809	-36,14
Total	893 598	115,68	1 399 407	174,55	-505 809	-36,14
MARGE SUR M/SES & MAT	149 098	19,30	210 704	26,28	-61 606	-29,24
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	178 987	23,17	142 436	17,77	36 551	25,66
Amortissements et provisions	158	0,02			158	
Autres charges						
Total	179 145	23,19	142 436	17,77	36 709	25,77
RESULTAT D'EXPLOITATION	-30 047	-3,89	68 268	8,52	-98 315	-144,01
Charges financières	3 619	0,47	4 269	0,53	-650	-15,22
Résultat financier	-3 619	-0,47	-4 269	-0,53	650	-15,22
RESULTAT COURANT	-33 666	-4,36	63 999	7,98	-97 665	-152,60
Produits exceptionnels			3 630	0,45	-3 630	-100,00
Charges exceptionnelles	50	0,01			50	
Résultat exceptionnel	-50	-0,01	3 630	0,45	-3 680	-101,39
Impôts sur les bénéfices			13 981	1,74	-13 981	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-33 716**	**-4,36**	**53 648**	**6,69**	**-87 364**	**-162,85**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS DEROSEM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 241 066 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 33 716 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et règlementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement ANC 2018–01 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid–19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid–19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre		143 573		143 573
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes		6 950		6 950
Immobilisations corporelles		150 523		150 523
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		**150 523**		**150 523**

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre		158		158
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		158		158
ACTIF IMMOBILISE		**158**		**158**

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 942 968 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	633 157	633 157	
Autres	133 555	133 555	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	176 256	176 256	
Total	**942 968**	**942 968**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	302 760
Total	**302 760**

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200,00 euros décomposé en 20 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 09/07/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	111 847
Résultat de l'exercice précédent	53 648
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**165 495**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	165 495
Total des affectations	**165 495**

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	200				200
Réserve légale	20				20
Report à Nouveau	111 847	165 495	165 495	111 847	165 495
Résultat de l'exercice	53 648	-53 648	-33 716	53 648	-33 716
Total Capitaux Propres	**165 715**	**111 847**	**131 778**	**165 495**	**131 998**

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 109 068 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	159 780	159 780		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 971	589 971		
Dettes fiscales et sociales	105 526	105 526		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	253 791	253 791		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 109 068**	**1 109 068**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	176 256		
Total	**176 256**		

Impacts de l'événement Covid–19

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Montant
REPPORT D'ECHEANCES DE CREDIT BAIL IMMOBILIE – AUGMENTATION DES DETTES FOURNI	471 513
Total	**471 513**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	772 464		772 464
TOTAL	**772 464**		**772 464**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 1 600 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Impact de l'événement Covid–19 sur les autres produits

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact brut	Mesure de soutien	Impact net
REMISE SUR LOYER ACCORDE	321 909		321 909
Total	**321 909**		**321 909**

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Crédit–Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		9 970 000			9 970 000
Cumul exercices antérieurs		339 014			339 014
Dotations de l'exercice		498 500			498 500
Amortissements		837 514			837 514
Cumul exercices antérieurs		557 714			557 714
Exercice		791 420			791 420
Redevances payées		1 349 134			1 349 134
A un an au plus		791 420			791 420
A plus d'un an et cinq ans au plus		3 165 682			3 165 682
A plus de cinq ans		6 088 342			6 088 342
Redevances restant à payer		10 045 444			10 045 444
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice		781 687			781 687

"DEROSEM"

Société par Actions Simplifiée au capital de 200 euros

Siège social : SAINT CHEF (38890) 3553 route de Chamont – Parc d'Activité des Balmes Dauphinoises

791 435 951 RCS VIENNE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

SOUMISE A L'ASSOCIEE UNIQUE

ET APPROUVEE PAR ELLE LE 16 septembre 2021

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui s'élève à TRENTE TROIS MILLE SEPT CENT SEIZE euros QUARANTE SIX centimes, ci - 33 716,46 €

- au compte « Report à nouveau » dont le solde créditeur au 31 décembre 2020, ci + 165 494,70 €

 Se trouve ainsi ramené à CENT TRENTE-ET-UN MIILLE SEPT CENT SOIXANTE-DIX HUIT euros VINGT-QUATRE centimes, ci 131 778,24 €

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts (sous réserve que les bénéficiaires remplissent les conditions requises) ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction ont été les suivants, étant rappelé que la société n'a émis qu'une seule catégorie d'actions :

CLOTURE DE L'EXERCICE	DIVIDENDES	REVENUS DISTRIBUES	
		éligibles à la réfaction	non éligibles à la réfaction
31 décembre 2019	-	-	-
31 décembre 2018	250 000 €	-	250 000 €
31 décembre 2017	-	-	-

Pour extrait certifié conforme
par le Président



SASU DEROSEM

Société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 200 €

Siège social : 3553, Route de Chamont – Parc d'activité des Balmes Dauphinoises

38890 SAINT-CHEF

R.C.S : Vienne 791 435 951

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

SASU DEROSEM

R.C.S : Vienne 791 435 951
3553, Route de Chamont
Parc d'activités des Balmes Dauphinoises
38890 SAINT-CHEF

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DEROSEM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 29 avril 2021, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et nous n'avons pas fourni, notamment, de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 23 juillet 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel, permette de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Lyon, le 2 septembre 2021

La Fiduciaire de l'Entreprise
Représentée par

Franck Viggiani
Commissaire aux Comptes

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	143 573	158	143 416	
Immob. en cours / Avances & acomptes	6 950		6 950	
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	150 523	158	150 366	
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	633 157		633 157	1 229 490
Fournisseurs débiteurs	4 269		4 269	
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 499		4 499	45 742
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	119 828		119 828	224 494
Autres créances	4 959		4 959	4 959
Divers				
Disponibilités	147 732		147 732	78 527
Charges constatées d'avance	176 256		176 256	176 329
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 090 700		1 090 700	1 759 540
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**1 241 224**	**158**	**1 241 066**	**1 759 540**

BILAN

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	200	200
Réserve légale	20	20
Report à nouveau	165 495	111 847
Résultat de l'exercice	-33 716	53 648
TOTAL CAPITAUX PROPRES	131 998	165 715
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	159 780	159 780
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	253 791	565 672
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 971	662 255
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	105 526	206 117
Dettes fiscales et sociales	105 526	206 117
TOTAL DETTES	1 109 068	1 593 825
TOTAL PASSIF	**1 241 066**	**1 759 540**

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	772 464	100,00	801 720	100,00	-29 256	-3,65
Autres produits	270 231	34,98	808 390	100,83	-538 159	-66,57
Total	1 042 695	134,98	1 610 110	200,83	-567 415	-35,24
CONSOMMATION M/SES & M						
Autres achats & charges externes	893 598	115,68	1 399 407	174,55	-505 809	-36,14
Total	893 598	115,68	1 399 407	174,55	-505 809	-36,14
MARGE SUR M/SES & MAT	149 098	19,30	210 704	26,28	-61 606	-29,24
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	178 987	23,17	142 436	17,77	36 551	25,66
Amortissements et provisions	158	0,02			158	
Autres charges						
Total	179 145	23,19	142 436	17,77	36 709	25,77
RESULTAT D'EXPLOITATION	-30 047	-3,89	68 268	8,52	-98 315	-144,01
Charges financières	3 619	0,47	4 269	0,53	-650	-15,22
Résultat financier	-3 619	-0,47	-4 269	-0,53	650	-15,22
RESULTAT COURANT	-33 666	-4,36	63 999	7,98	-97 665	-152,60
Produits exceptionnels			3 630	0,45	-3 630	-100,00
Charges exceptionnelles	50	0,01			50	
Résultat exceptionnel	-50	-0,01	3 630	0,45	-3 680	-101,39
Impôts sur les bénéfices			13 981	1,74	-13 981	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-33 716**	**-4,36**	**53 648**	**6,69**	**-87 364**	**-162,85**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS DEROSEM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 241 066 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 33 716 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et règlementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement ANC 2018–01 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid–19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid–19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre		143 573		143 573
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes		6 950		6 950
Immobilisations corporelles		150 523		150 523
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		**150 523**		**150 523**

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		158		158
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		158		158
ACTIF IMMOBILISE		**158**		**158**

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 942 968 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	633 157	633 157	
Autres	133 555	133 555	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	176 256	176 256	
Total	**942 968**	**942 968**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	302 760
Total	**302 760**

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200,00 euros décomposé en 20 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 09/07/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	111 847
Résultat de l'exercice précédent	53 648
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**165 495**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	165 495
Total des affectations	**165 495**

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	200				200
Réserve légale	20				20
Report à Nouveau	111 847	165 495	165 495	111 847	165 495
Résultat de l'exercice	53 648	-53 648	-33 716	53 648	-33 716
Total Capitaux Propres	**165 715**	**111 847**	**131 778**	**165 495**	**131 998**

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 109 068 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	159 780	159 780		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 971	589 971		
Dettes fiscales et sociales	105 526	105 526		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	253 791	253 791		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 109 068**	**1 109 068**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	176 256		
Total	**176 256**		

Impacts de l'événement Covid–19

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Montant
REPPORT D'ECHEANCES DE CREDIT BAIL IMMOBILIE – AUGMENTATION DES DETTES FOURNI	471 513
Total	**471 513**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	772 464		772 464
TOTAL	**772 464**		**772 464**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 1 600 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Impact de l'événement Covid–19 sur les autres produits

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact brut	Mesure de soutien	Impact net
REMISE SUR LOYER ACCORDE	321 909		321 909
Total	**321 909**		**321 909**

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Crédit–Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		9 970 000			9 970 000
Cumul exercices antérieurs		339 014			339 014
Dotations de l'exercice		498 500			498 500
Amortissements		837 514			837 514
Cumul exercices antérieurs		557 714			557 714
Exercice		791 420			791 420
Redevances payées		1 349 134			1 349 134
A un an au plus		791 420			791 420
A plus d'un an et cinq ans au plus		3 165 682			3 165 682
A plus de cinq ans		6 088 342			6 088 342
Redevances restant à payer		10 045 444			10 045 444
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice		781 687			781 687

